



CONSEIL DE QUARTIER  
DE  
SAINT LIGUAIRE

ENVOYE LE 4.01.11

Direction des Vies participatives  
Auteur du relevé : Gérard LABORDERIE

Relevé de conclusions du conseil de quartier  
du 5 octobre 2010

**PRESENTS :**

**Co-Présidents :** Jean-Pierre GAILLARD, Michel NICOLLE

**Elus municipaux :** Jean-Louis SIMON, Chantal BARRE, Jacques TAPIN

**Membres :** Françoise BOYER, Jocelyne BRANDEAU, Jean-Michel FOUILLET, Jean-Michel GUSTIN, Thierry MOREL, Claudie ROUSSE, Daniel THIBAUT, Patrick VEILLON, Pascale VERDEJO

**Service Vie Participative :** Gérard LABORDERIE.

**Excusés :** Pascal DUFORESTEL, Claudie HAY, Patrick FAZILLEAU, Pierre ECALLE, Philippe BEULE, Patrick FAZILLEAU, Josseline MUSCAT, Cyril PETRAU, Marie-Hélène SAINZ, François VANEL, Michèle LABIDOIRE, Gérard ZABATTA

**Absents :** Philippe AUTRET, Jérôme BALOGE, Serge BOURREAU, Jean-Philippe CHEVALIER, Bérangère GASSE, Sylvie GUILBAUD, Laurent LAMBERT, Ludovic LEGIER, Yannick METAIS.

**Démissionnaires du conseil :** Armelle COTREL, Marie-Hélène SAINZ

**Public :** 1 personne.

**Ordre du jour :**

- Approbation du relevé de conclusions du CQ du 15 juin 2010
- Bilan d'activité des commissions et groupes de travail
- Bilan des crédits délégués d'investissement et de fonctionnement
- Point sur les dossiers en cours
- Questions et informations diverses d'actualité (Formation des conseillers, Assemblée plénière, dates prochaines rencontres...)

**I / APPROBATION DU RELEVÉ DE CONCLUSIONS DU CONSEIL DU 15 juin 2010**

Le relevé de conclusions est approuvé à l'unanimité.

**II / BILAN D'ACTIVITE DES COMMISSIONS ET GROUPES DE TRAVAIL**

• **II-1 Groupe de travail Aménagement du centre bourg**

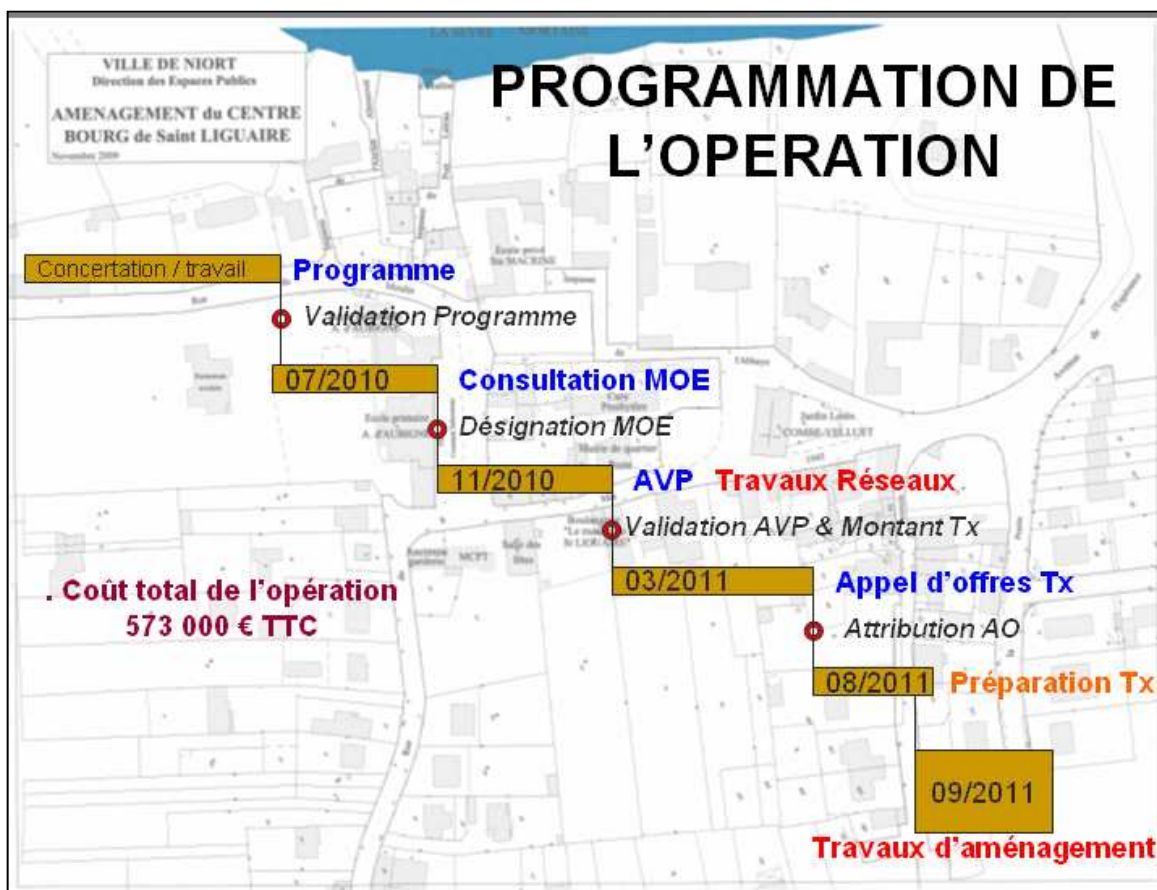
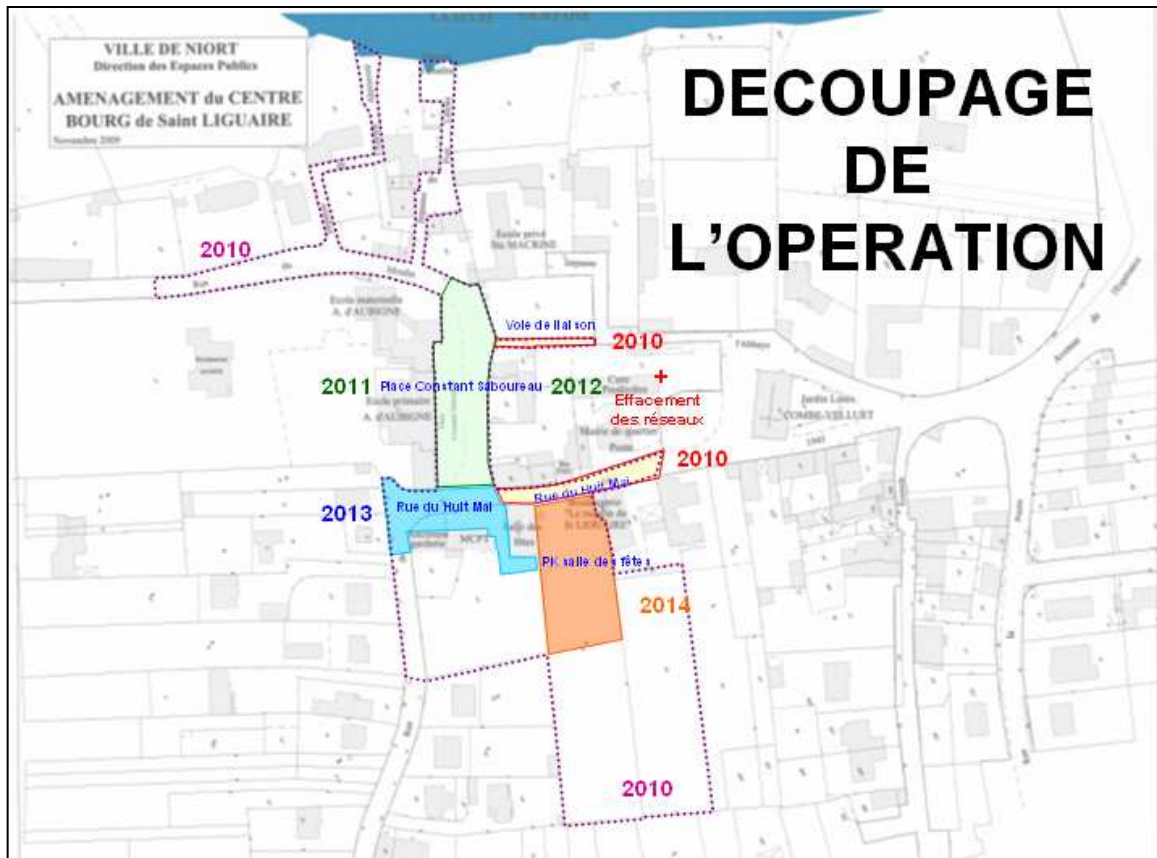
Pour mémoire, G. Laborderie rappelle le projet de découpage, de financement et de planification des travaux d'aménagement, élaboré par la Direction des Espaces publics en concertation avec le groupe de travail « Centre bourg » du conseil de quartier, suite à la rencontre du 8 avril entre Mme le Maire et les membres du bureau.

- **1<sup>ère</sup> tranche d'un montant de 180 000 €, financée à hauteur de 80 000 € par le budget général et 90 000 € par les crédits de quartier 2010.** Elle comprend :
  - o L'étude globale sur la totalité d'un périmètre étendu jusqu'à l'arrière des terrains de l'école, aux impasses du Port Lateau et de l'Abreuvoir, ainsi qu'aux terrains communaux situés à l'arrière du CSC et du parking de la salle des fêtes, permettant de garantir à terme la faisabilité et la compatibilité d'aménagements ultérieurs avec les aménagements qui seront proposés dans le cadre de cette opération.
  - o L'étude de maîtrise d'œuvre des travaux de la 1<sup>ère</sup> tranche
  - o L'effacement des réseaux aériens (électricité, téléphone) et la reprise des réseaux enterrés si nécessaire (eau, assainissement, gaz...)
  - o L'aménagement de la rue du Huit mai de la boulangerie à la rue du Moulin, y compris l'arrêt de bus.
  - o La création d'une liaison piétonne sécurisée entre l'impasse de l'Abbaye et la rue du Moulin
- **Deuxième et troisième tranches d'un montant de 100 000 € chacune, financées en totalité par les crédits d'investissement du quartier 2011 et 2012.**  
Il s'agit de l'aménagement de la place Constant Saboureau et de la partie de la rue du Moulin située au droit de cette place.
- **Quatrième tranche d'un montant de 100 000 €, financée par les crédits d'investissement du quartier de 2013.**

- Il s'agit de la « placette » définie par le carrefour rue du Huit Mai / rue du Moulin + l'espace existant devant la maison de quartier, y compris la liaison avec l'arrière du parking de la salle des fêtes
- **Cinquième tranche d'un montant de 100 000 €, financée par les crédits délégués d'investissement du quartier 2014.**

Il s'agit du réaménagement du parking existant entre la salle des fêtes et la boulangerie.

**Le montant global des travaux est estimé à 573 000 € TTC.**



Il est précisé qu'au 5 octobre, la consultation maîtrise d'œuvre est en cours et que le choix du maître d'œuvre interviendra fin novembre 2010, conformément au planning présenté ci-dessus.

Le rapporteur du groupe de travail souligne à nouveau le travail positif effectué avec les services et remercie l'Adjoint à la vie de quartier pour son engagement en faveur de ce dossier.

S'ensuit un débat sur le financement de ce projet par les crédits délégués du quartier :

- Plusieurs s'interrogent sur la légitimité du conseil à s'engager jusqu'en 2014, soit 3 ans de plus que la durée de son mandat.
- Quelles actions possibles pour le CQ dans les années à venir, en l'absence de budget d'investissement ?
- Des travaux de cette ampleur ne devraient-ils pas être pris en charge par le budget général avec une participation du CQ ? Un conseiller propose de limiter cette participation à 50 % du montant des crédits délégués
- Un autre rappelle que la proposition initiale du conseil était d'affecter 75 % de ses crédits annuels à cette opération.
- Un autre demande s'il ne serait pas possible d'affecter sur ce projet des crédits non utilisés ailleurs.
- 

**En réponse, Jacques Tapin évoque les crédits de quartier non engagés en fin d'année (par exemple au 1<sup>er</sup> octobre).**

**Que fait-on de ces reliquats, sachant qu'il est trop tard pour définir de nouveaux projets permettant de les utiliser ? Ne pourrait-on pas les mobiliser pour compléter le financement d'opérations non inscrites au budget ?**

Une conseillère approuve cette idée mais elle indique qu'elle doit être partagée par l'ensemble des quartiers et qu'un débat doit avoir lieu à ce sujet.

**Jacques Tapin propose que ce débat ait lieu lors de l'assemblée plénière du 20 novembre.**

Le co-Président habitant évoque une rencontre avec M. Rousseau Jean-Baptiste qui émet des réserves quant à la faisabilité de la liaison piétonne prévue entre l'impasse de l'Abbaye et la place Constant Saboureau, en raison notamment des différences de niveau.

**Le rapporteur du groupe de travail renouvelle le souhait que le conseil de quartier soit tenu régulièrement informé de l'avancement des études et du projet ainsi que la nécessité d'une réunion publique avant arrêt définitif du projet.**

• **II-2 / Groupe de travail « Salle des fêtes »**

Le rapporteur annonce « la mort du projet », la commune de Coulon ayant officiellement annoncé son retrait dans la presse.

Il regrette à nouveau que le choix exprimé par un vote des habitants en décembre 2005 ait été remis en question, ce qui à ses yeux, constitue une atteinte au principe de démocratie participative.

Jean-Pierre Gaillard confirme que le principe d'une salle infra communautaire, construite en lien avec les communes environnantes, demeure une idée à retenir mais qu'elle ne sera pas construite au cours de cette mandature, notamment pour des raisons financières.

Deux conseillers considèrent qu'il s'agit plutôt de choix politiques que de manque de moyens financiers.

Patrick Veillon demande l'étude d'une alternative : au minimum, la rénovation de la salle des fêtes existante.

Il souhaite également qu'un rendez-vous avec Madame le Maire et le premier Adjoint soit organisé afin d'évoquer ce dossier.

**En réponse, Jacques Tapin indique qu'il ne veut plus engager de projet sans que les fonds nécessaires soient réservés au préalable. Quant au rendez-vous avec Mme le Maire, il sera organisé dans les semaines qui viennent.**

• **II-3 / Groupe de travail « Aménagement paysager de la station d'épuration »**

L'opération est engagée par le Conseil Général, sur la base du projet présenté lors du conseil de quartier du 15 juin dernier. Cet aménagement est jugé satisfaisant avec un regret : l'absence de pistes cyclables le long de la RD9, entre le rond-point de la station et la voie ferrée.

Une pétition circule dans le quartier Fragonard en raison d'un bruit intermittent, non identifié pour l'instant mais supposé émis par la station et jugé insupportable par certains riverains.

**Un rendez-vous est prévu sur site le 4 novembre à 21h00 en présence de représentants des riverains incommodés, du Conseiller Général, de représentants de la CAN, de la ville et du conseil de quartier afin de rechercher l'origine du bruit et y remédier.**

• **II-4 / Commission « Voirie »**



- Garde-corps de la rue des Boutinets : posé
- Ressauts des pistes cyclables rue de la Levée de Sevreau : L'apport de résine s'avère efficace pour atténuer les ressauts mais 2 bordures n'ont pas été traitées. A revoir
- Rue des Petites Bouteilles : La commission s'interroge sur les raisons de la réfection partielle du revêtement qui, selon son rapporteur, n'était pas en mauvais état.
- La commission renouvelle le souhait que les acquisitions nécessaires au prolongement de la rue de la Levée de Sevreau - de l'ASPTT jusqu'au rond-point de la station - soient engagées dès maintenant afin de permettre la réalisation de ces travaux dès que les crédits nécessaires seront disponibles.
- Avenue de la Venise verte : Le réaménagement du stationnement est à l'étude au service Voirie
- Rue des Marais : Des excès de vitesse sont régulièrement constatés malgré les panneaux de limitation de vitesse à 50 km/h.
- Bateau à chaîne : Depuis le remplacement de la chaîne par une corde, son fonctionnement est totalement silencieux à la grande satisfaction des riverains. Toutefois, il est amarré sur l'anneau de mise hors service, un endroit non aménagé pour la descente et la montée des passagers.  
**Il est demandé qu'il soit amarré sur l'anneau prévu lors de ses périodes de fonctionnement, dans l'axe de l'impasse du Port Lateau.**  
**Un banc est également demandé coté Port Lateau.**
- Avenue de la Venise verte : Juste après le nouveau rond-point Wellinborough / Henri Sellier, dans le sens entrant vers Niort, le panneau « Interdit aux poids lourds », n'a pas été remis en place après les travaux.  
**Il est demandé de le remettre afin d'éviter que des camions empruntent ce tronçon de l'avenue, compris entre le rond-point et le carrefour avec le boulevard de l'Atlantique.**
- Rue du Huit Mai : **Derrière l'église, le long du mur de la propriété de M. Rousseau, l'un des potelets destinés à empêcher le stationnement a été enlevé. La commission demande qu'il soit remis en place.** De plus, l'espacement entre ces potelets est tel que des véhicules parviennent à s'insérer entre deux potelets, rendant ainsi leur présence inefficace. **La commission suggère de les rapprocher** (ou d'intercaler des jardinières de fleurs entre deux potelets).

• **II-5 / Commission « Cadre de vie – Environnement – Patrimoine »**

- Téciverdi : beau succès pour cette manifestation « (l'Arbre à tricot » + randonnée découverte du parc du foyer de l'enfance, d'arbres remarquables et des champs d'angélique). L'arbre à tricot est devenu une curiosité locale.
- Coulée verte : La commission signale que de nombreux véhicules (voitures et deux-roues) empruntent la coulée verte en plusieurs endroits. Elle demande qu'un dispositif empêchant l'accès de ces véhicules soit étudié.  
**Une visite sur site, avec des membres de la commission, sera effectuée afin d'identifier précisément les endroits à traiter et proposer une fiche bleue au prochain conseil.**
- Projet Mémoire des usines Rousseau : Pascale Verdejo, initiatrice du projet, s'étonne que le projet « Traces de vie – de la mémoire ouvrière à l'histoire d'un quartier », retraçant l'histoire des anciennes usines Erna-Boinot, ait pu être monté en 2010 avec la participation du conseil de quartier alors qu'il lui avait été demandé d'attendre que les modalités d'utilisation des crédits de fonctionnement soient définies.  
**Jacques Tapin confirme avoir demandé d'attendre et propose de reprendre le projet en le présentant à nouveau au conseil du 13 janvier 2011.**

- Passage du bus de la ligne 20 par Saint Liguairre les jours de marché à Niort : Cette demande a fait l'objet d'une requête du conseil de quartier sur le registre d'enquête publique du PDU. **Qu'en est-il ? Jacques Tapin interviendra en tant qu'élu au sein de la commission Transports de la CAN, dans le cadre de la nouvelle délégation de service public.**
- Pédibus : Un projet de Pédibus est en cours d'élaboration en lien avec l'association de parents d'élèves de l'école Agrippa d'Aubigné. La mise en place de ce projet permettra d'apporter une réponse à l'accès de l'école lors des travaux d'aménagement du centre bourg.
- Projet intergénérationnel d'hébergement contre présence: à suivre

• **II-6 / Commission Communication :**

Cette commission est en sommeil. Elle ne s'est pas réunie

• **III / BILAN DES CREDITS DELEGUES EN INVESTISSEMENT ET FONCTIONNEMENT :**

<u>Investissement</u>		<u>Fonctionnement</u>	
<b>Délégué:</b>	100 000 €	<b>Délégué:</b>	50 000 €
<b>Engagé:</b>	100 000 €	<b>Engagé:</b>	628.83 € (Téciverdi) + 3000.00 € au titre des dépenses inter- quartiers
Dont Centre bourg :	90 000 €		
Peintures CSC:	10 000 €		

• **IV / AUTRES DOSSIERS REALISES OU EN COURS:**

- Réfection des peintures intérieures du CSC : Financés par le conseil de quartier, à hauteur de 10 000 €, les travaux sont terminés



- Débouchage buses en traversée de la rue du Huit Mai :



Le bouchage de ces buses est un problème connu et récurrent.  
Compte tenu de leurs dimensions, ces buses sont difficiles à entretenir.  
Les services examinent la possibilité de les remplacer par un dispositif plus accessible, sachant que ce remplacement entraînera des travaux lourds.

• **V / INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES :**

○ Fonctionnement de l'Agence postale communale :

Michel Nicolle évoque l'agence postale communale, fermée depuis début juillet en raison, semble-t-il, des congés puis d'un arrêt de travail de l'agent communal en charge d'assurer son fonctionnement, ce qui suscite un mécontentement de la part des usagers. Il demande pourquoi cet agent n'est pas remplacé ? Jean-Louis SIMON, Adjoint au Maire, explique que lors de l'ouverture de l'agence en 2008, la ville avait décidé de ne pas remplacer l'agent en cas d'absence pour plusieurs raisons :

- Missions spécifiques pour lesquelles il était difficile de former tous les agents susceptibles d'effectuer des remplacements occasionnels
- Forte probabilité que les remplacements occasionnels génèrent des erreurs de la part d'agents effectuant peu souvent ces tâches, erreurs lourdes de conséquence, s'agissant notamment de maniement d'argent
- Absence de volontaires, autres que l'agent en poste pour effectuer cette mission très contraignante (maniement d'argent sans possibilité de compensation financière, récriminations des usagers envers la Poste...)

**Cela étant, il indique que la ville a décidé de revenir sur sa position initiale et précise qu'un accord a été donné pour former un deuxième agent afin d'assurer le remplacement de l'agent en poste, dans certaines conditions.**

**La mise en place de ce remplacement interviendra dès que l'agent remplaçant sera connu et qu'il aura été formé.**

**Un point d'avancement de ce dossier sera fait au prochain conseil.**

○ Inauguration du square « Laurent PAGE »

- Samedi 27 novembre, à 10H00, en présence de Madame le Maire.

○ Formation des conseillers : Rappel

- Approche spécifique Agenda 21 : Jeudi 21 septembre, 32 inscrits, 17 participants
- Sensibilisation au Développement durable : Samedi 9 octobre – ouvert à tous
  - 18H30 – 19H30: Visite de la Maison du développement durable
  - 19H30 – 20H30: Buffet
  - 20H30 – 22H30: Théâtre forum – « Ma planète se meurt » avec la Cie « Entrées de jeu »
- Prise de parole en public : ouvert à tous
  - Samedi 6 novembre de 9H00 à 12H00 et de 13H00 à 16H00
  - Mardi 16 novembre de 18H30 à 21H30
  - Samedi 27 novembre de 9H00 à 12H00

○ Réunion publique Aménagements centre ville :

- Jeudi 21 octobre à 20H30, cinéma CGR

○ Prochaines réunions :

- **Bureaux : Mercredi 24 novembre 2010 – 18h30 – Mairie de quartier**  
Jeudi 17 mars 2011 – 18h30 – Mairie de quartier  
Jeudi 19 mai 2011 – 18h30 – Mairie de quartier
- **CQ :** **Jeudi 13 janvier 2011 – 20h – salle des fêtes**  
Jeudi 7 avril 2011 – 20h – salle des fêtes  
Jeudi 23 juin 2011 – 20h – salle des fêtes

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23h30.

\*\*\*

*\* Pour toute modification ou contestation de ce compte rendu, merci de bien vouloir contacter Gérard LABORDERIE au 05.49.78.77.26, avant la prochaine séance.*